

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE JEUDI 11 MAI DEUX MILLE VINGT TROIS à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente – 6, Hent Ar Skol - 29710 PEUMERIT, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERGOUGNOUX Flore, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BERRIVIN Annie (Pouvoir à PLOUHINEC Jocelyne), CARIOU Jacques (Pouvoir à KEREZEON Gilles), CORNEC Paul (Pouvoir à MARLE Jean-Claude), DROGUET Cyril (Pouvoir à LE BLEIS Jean-François), DUFOUR Marie-Thérèse (Pouvoir à LE GOFF Michèle), GENTRIC Guénolé (Pouvoir à STEPHAN Philippe), JONCOUR Martine (Pouvoir à LE GUELLEC Yves), PEREIRA Sandra, (Pouvoir à PICHON Franck), PERON Sophie (Pouvoir à KERLOCH Josiane).

Absents excusés : KERVEVANT Nathalie, PORS Olivier.

Secrétaire de séance : TANGUY Isabelle

Date de convocation et de transmission : 4 Mai 2023

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 32
Votants : 32
- dont « pour » : 32
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet 2-2 : Commande Publique – Avenant N°2 - Aménagement du bâtiment La Sirène à Plonéour-Lanvern : création d'une salle multi-activités - lot N°10 : Electricité, courants forts, courants faibles, chauffage électrique

Josiane KERLOCH, la Présidente, rappelle au Conseil Communautaire que dans le cadre du projet d'aménagement du bâtiment La Sirène à Plonéour-Lanvern, le lot n°10 relatif à l'électricité, courants forts, courants faibles, chauffage électrique, a été notifié le 6 octobre 2022.

En cours d'exécution du chantier, des modifications ont entraîné un **premier avenant pour un** montant de 2 144,57€ HT pour le remplacement de radiateurs par des dalles chauffantes et le remplacement de spots par des dalles de lumières, dans les vestiaires.

Une seconde modification vise à :

- L'installation d'un contrôle d'accès Booky (Bodet)
- L'installation d'une commande volets roulants (VR) et porte sectionnelle : inter à clé, commande VR et occultant centralisé, récepteur deltagore pour commande centralisée. Option pilotage, contacteur chauffage et éclairage de la salle, liaison vers contrôleur.
- La modification des luminaires : fourniture et pose de dalles led UGR (Unified Glare Rating), fourniture et pose de spots led (**moins value**).

Cette dernière modification entraîne une plus-value de 3 686,05 € HT

Le cumul des deux avenants impose la validation de ce dernier (Cf Annexe 2-2) par le Conseil Communautaire.

► Incidence financière de l'avenant

Montant de l'avenant :

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| MONTANT TOTAL DU MARCHE INITIAL : | 42 294,90 € HT |
| Montant de l'avenant n°1 : | 2 144,57 € HT (+ 5,07 %) |
| Montant de l'avenant n°2 : | 3 686,05 € HT (+ 8,72 %) |

Nouveau montant du marché : 48 125,52 € HT
Répercussion totale des avenants : 5 830,62 € HT (+ 13,79 %)

L'ensemble des autres conditions financières du marché restent inchangées.

Sur proposition de Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve le montant de cet avenant N°2,**
- **Autorise la Présidente à signer les documents à intervenir.**

La Présidente,

Josiane KERLOCH.

